GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

CDG89

Agent de

la fonction publique territoriale

Je vote



aux élections professionnelles pour choisir mes représentants syndicaux dans :

Le CST du CDG 89

Pour les collectivités de moins de 50 agents

Votre CST local

Pour les collectivités de plus de 50 agents

Votre CAP

(si vous êtes titulaire)

ou

Votre CCP*

(si vous êtes contractuel)

* Pas de vote, faute de dépôt de liste de candidats, un tirage au sort aura lieu le 10/12/2026 au CDG89 à 14h00

Pour les instances placées auprès du CDG 89 (CST, CAP et CCP), le vote se fera uniquement par correspondance.